

LE PRÉSIDENT :

1595

Est-ce que madame Pivetta est ici? Oui, hein. On va vous recevoir maintenant Madame Pivetta. Bonsoir Madame Pivetta.

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

1600

Bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

1605

Merci du mémoire que vous nous avez envoyé.

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

1610

Je vous en prie.

LE PRÉSIDENT :

On vous invite à nous en donner l'essentiel parce qu'on l'a déjà lu.

1615

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

Parfait. Comme vous avez vu de mon introduction, ça fait très longtemps que j'habite le quartier. J'étais là aux premières consultations publiques en 2007 donc j'ai vu beaucoup le développement.

1620

Pour moi, en tant que résidente de la rue Eugène-Achard, j'ai senti constituer beaucoup, beaucoup, d'inconvénients et d'irritants.

1625

Ceci étant dit, un aspect positif pour moi dans ce développement-là, c'est le Parc Carlos-d'Alcantara qui vraiment est utilisé par tout le monde avec grand plaisir.

1630

En ce qui concerne l'abrogation du Règlement 07-017, moi, je suis en faveur naturellement. Dès les premières années, lorsque Catania cherchait des investisseurs commerciaux, il en trouvait pas. Donc, c'est pour ça que la zone commerciale n'est toujours pas développée.

Maintenant, il y a le comment ça va se faire qui est important pour moi. Je dirais le fait de passer de commerce de proximité à des commerces de grandes surfaces peut avoir des impacts, puis c'est jouer à l'autruche que de ne pas le dire.

1635 Je pense qu'on peut être proactif. On peut penser aux conséquences dès maintenant, pas attendre que les problèmes arrivent pour les régler.

L'autre chose, c'est qu'il y a des acquis qu'on a quand même eu au cours des dernières années puis c'est important de les préserver.

1640 En tant que résidente, moi, ma qualité de vie est importante, ma tranquillité est importante. Et je pense qu'on peut profiter de cet état de fait, de cette action qui se passe pour aussi améliorer les choses comme ils vont le faire pour la diversité des arbres. Ça c'est un point qu'on améliore puis c'est une bonne chose.

1645 Alors dans ce sens-là, la zone commerciale tel que présentée par Sobeys, ils nous ont fait une présentation le 21 juin dernier. Elle avait été relativement bien acceptée par les gens.

1650 Une offre alimentaire de qualité dans l'est de Mercier Est en fait, ça fait longtemps qu'on en désire une. Ce sur quoi les gens étaient peut-être pour ou contre où il y avait plus d'ambivalence, c'était la station-service et le restaurant de restauration rapide. Comme le disait une dame avant moi, la malbouffe dans le quartier, on en a. On n'en veut plus, on en a assez.

1655 Alors c'est sûr que dans le projet que Sobeys nous a présenté, il y avait comme plusieurs commerces de proximité, là-dedans il doit y avoir des restaurants qu'on espère qui vont être de bonne qualité.

1660 Ceci étant dit, Sobeys s'est engagée uniquement à réaliser l'IGA Extra, la station-service et le petit IGA dépanneur à côté de la station-service et le McDo je pense aussi. Mais pour le reste, elle s'est pas engagée à rien pour l'instant encore. Puis ce qu'on a un peu cru comprendre à demi-mot de la part de l'arrondissement, c'est que c'est quand même un investisseur privé puis il est un peu chez lui. Fait que tout ça me laisse un petit peu un doute. J'aime mieux être prudente qu'autre chose.

1665 Ceci étant dit, le principal impact que ça va avoir, c'est une augmentation de la circulation automobile dans le quartier. Ça c'est clair. Je pense que ça prend pas la tête à Papineau pour en déduire ça.

1670 En même temps on veut que ces commerces-là, il y ait de l'achalandage, c'est bien évident. Si on veut qu'ils survivent, il en faut.

1675 Alors je pense que dès maintenant, on peut penser à favoriser des liens qui vont faire en sorte que les automobilistes vont prendre le bon chemin si je peux le dire comme ça. Actuellement, on sait que les résidents du Faubourg passent pas l'intersection Contrecoeur / Sherbrooke parce que la lumière n'est pas adéquate, elle est trop longue. Fait que ce qu'ils font, c'est qu'ils passent par De Grosbois par Rousseau, par Robitaille, mais ils sortent d'ailleurs que par là.

1680 C'est évident que les clients d'IGA vont penser la même chose que nous autres. Ils passeront pas par l'autre pas plus que les gens qui y habitent. Alors ça c'est un problème selon moi même si l'arrondissement nous dit qu'il n'y a pas de problème de circulation, qu'il n'y a pas de problème de stationnement, ceux qui sont là tous les jours, bien ils ne disent pas la même chose. On n'a pas les mêmes critères.

1685 Alors je pense qu'on peut dès maintenant penser à cette intersection-là pour qu'elle soit favorable aux automobilistes qui vont vouloir aller magasiner chez IGA ou dans les petits commerces. Pensons-y d'abord. Ça, c'est un premier élément.

1690 L'autre élément, c'est toute la circulation automobile qui va provenir de l'ouest du quartier finalement. C'est toutes des petites rues résidentielles puis bien évidemment, on ne veut pas que ça tricote dans nos petites rues pour aller aux commerces.

1695 Il y a quand même Des Ormeaux qui est une artère plus principale. Il y a De Grosbois qui en est une aussi quoi qu'il y a une école, c'est un peu compliqué mais on aimerait ça que l'arrondissement et Sobeys regardent ça de façon constructive puis qu'on prenne les mesures.

1700 Moi, je ne suis pas une spécialiste de la circulation mais qu'on puisse dès maintenant, penser à des chemins qui vont être favorables pour les futurs clients de façon à ce que les commerces en bénéficient mais que les résidences soient aussi protégées de l'envahissement ou des inconvénients que ça emmène parce que plus de véhicules, ça veut aussi dire plus de vitesse, plus de risques d'accident, et cetera. Voilà.

1705 Maintenant l'autre aspect c'est le camionnage. Bien évidemment les commerces vont être approvisionnés par des camions. Sur le site de l'Office, il n'y avait pas eu... cette présentation n'a pas été déposée. C'est une chose que ça nous avait été présenté en juin mais il y a un tracé prévu pour l'entrée des camions et la sortie de camions de livraison dans la zone commerciale. C'est bien pour les camions qui arrivent de l'est, ils vont passer comme à l'est de la zone commerciale donc le long de la Carrière Lafarge pour faire leur livraison puis ils vont ressortir sur Contrecoeur. Mais tous les autres camions qui arrivent de l'ouest, eux, bien, ils n'ont pas le choix de tourner sur Contrecoeur puis de passer par là.

1710

1715 Alors moi, ce que je voudrais que l'arrondissement nous protège un peu des camions. C'est sûr que les gens qui habitent directement en face de la zone commerciale, ils ont comme juste pas de choix là, ils vont avoir des camions qui font passer là mais les autres qui habitent plus loin dans les petites rues, on ne veut pas que les camions, soit passent par De Grosbois ou par Rousseau ou par Robitaille, on voudrait qu'ils redescendent tout de suite vers Sherbrooke pour aller prendre le grand axe.

1720 Puis ça je parle des grands camions, mais je parle aussi des petits camions de livraison parce qu'il va aussi avoir des petits commerces.

Fait que ça c'est un des points que j'aimerais qui soit adressé lorsque les dispositions vont être transférées dans le règlement d'urbanisme.

1725 La sécurité, c'est comme un peu évident, ça vient avec la circulation. Je pense que le monsieur en avant de moi en a parlé aussi. Il y a un parc, il y a une piste cyclable, il va avoir une garderie. C'est un milieu familial avec des enfants. Il y a une résidence de personnes âgées. On ne peut pas passer à côté de ça. L'augmentation des automobiles, augmentation des risques d'accident. Il faut penser tout de suite ça. Soyons proactifs. Il y a des spécialistes qui étudient que ça la sécurité. Il faut y penser.

1730 Il y a donc, le dernier point par rapport au projet commercial, je vais passer à d'autres sujets après. C'est le nouvel usage C-3. Alors dans le document de la Ville, c'est très résumé en une petite ligne qui était « Création d'un nouvel usage C-3 spécifique au secteur commercial » et cetera.

1735 C'est une tout petite phrase qui peut vouloir dire bien des choses lorsque ça va être détaillé puis implanté dans le règlement d'urbanisme. Et ça, ça m'inquiète un peu parce qu'on ne sait pas trop ce que ça va regrouper.

1740 Je parlais de protéger des acquis. Un des acquis qu'on a dans le Règlement 07-017, concerne le corridor visuel qu'on a à partir du secteur F du parc vers les monts St-Hilaire et St-Bruno. Voir l'horizon en ville, là, c'est assez rare. C'est un des éléments qui fait qu'on a une qualité de vie tous les jours au quotidien quand on va sur le parc, on monte en haut sur le chemin, on peut voir très loin et ça à Montréal là, en tout cas, dans notre quartier à part le stade, il y en n'a pas 50 places où on voit loin, loin comme ça.

1750 Alors c'est un des acquis que le 07-017 nous donne et j'aimerais bien qu'il soit protégé et qu'il soit inclus aussi parce que là, on prend tout le secteur G, G-1, tout ça là, on va avoir un nouvel usage C mais comment est-ce qu'il va être défini. Voilà.

Ça clôt un peu pour la zone commerciale mais le 07-017, il parle d'autres choses. Il parle du tracé des rues entre autres.

1755 Dès 2007, 2008, je m'étais impliquée beaucoup au sein du Comité de relations communautaires Contrecœur qui avait été créé à cet époque-là pour justement que la rue Eugène-Achard ne subisse pas un trafic de transit parce que le tracé des rues initial prévoyait le raccordement à la rue Rondeau qui est dans l'arrondissement D'Anjou. Et ça créait un lien en ligne droite de l'autoroute 40 jusqu'au Faubourg Contrecoeur. Alors pour se protéger de ça, pour protéger tout le monde avait signé.

1760 On avait fait des pétitions. On a fait énormément de démarches, il y a eu des gens de l'arrondissement. Il y a eu des gens de Catania qui étaient là à l'époque. Je suis allée à la Ville-Centre. Il y a un aménagement piétonnier qui a été fait et qui nous protège de ça. Il permet aux services publics là, c'est fait avec des bollards comme les camions de pompiers pourraient passer mais les automobilistes pourront pas passer.

1765 Même chose la petite rue D'Anjou qui est entre la rue d'Eugène-Achard et le Faubourg Contrecœur, cette rue-là aussi a été planifiée pour être aménagée en accès piétonnier.

1770 Et ça, c'est des acquis auxquels les résidents de la rue Eugène-Achard naturellement vont tenir énormément, moi, personnellement aussi.

1775 Alors ça aussi, je voudrais que ce soit concrétisé que ce soit écrit parce que dans le tracé des rues qui est dans le règlement, je veux dire au 07-107 ne tiendra plus mais le tracé des rues sera-t-il reporté dans le règlement d'urbanisme? Je ne le sais pas trop.

Alors ces deux aspects-là, pour moi, sont vraiment très importants.

1780 Ensuite quand je parle d'améliorer les choses, je vais parler de la Carrière Lafarge. Il faut comprendre qu'en 2007 quand ils ont déboisé avant même qu'il y ait des consultations publiques puis avant même que le règlement soit adopté, puis en plus avec tous... je vais passer sous silence toutes les malversations qui ont entouré ce projet-là.

1785 Nous, on a vu le déboisement puis du jour au lendemain, la Carrière Lafarge qui était comme un lointain voisin est arrivée dans notre cour parce que ça eu deux impacts, le bruit énormément et la poussière qui a monté en flèche.

1790 C'est sûr qu'ils ont planifié la butte, la butte qui est du côté du terrain Lafarge donc l'autre côté du parc pour essayer de compenser cet impact-là. Mais cette butte-là a été faite avec de la terre de remplissage. Ça jamais été prévu pour être plantée. Lafarge a quand même été,

naturellement il y a eu des subventions mais il a quand même accédé à nos demandes il y a deux ans, je pense, de planter des arbres là-dessus. Mais les arbres sont en train de mourir, là.

1795 C'est - le terrain est peut-être pas approprié pour les arbres. Il y a pas d'arrosage naturellement, ça juste été planté en automne puis ça été laissé ensuite aller.

1800 J'ai aimé beaucoup l'intervention de madame qui a précédé qui a parlé des arbres spécifiquement faits pour justement filtrer l'air parce que ça serait approprié d'aller plus loin et c'est ce que je demanderais à mon arrondissement, c'est d'aller plus loin avec la Carrière Lafarge pour améliorer la plantation sur cette butte-là, pour l'entretenir pour que ça survive. Parce que, imaginez tout le Faubourg Contrecoeur était plein d'arbres matures, c'est sûr que ça nous protégeait là t'sais, toute la poussière était filtrée par tous ces arbres-là. Mais c'est pas les deux trois petits pics qui sont là maintenant qui font le travail.

1805 Et nous, on respire cet air-là. O.K. En 2000 je ne veux pas dire de niaiserie, mais je ne sais pas si c'était 2007 ou 2008, il avait été question d'avoir une station de contrôle de l'air au coin de De Grosbois et Jacques Porlier qui est comme juste à l'entrée du Faubourg. Pour une raison X, ils ont décidé de ne pas la mettre là, ils sont allés la placer dans Anjou, je crois, autour à l'intersection de la 40 et la 25, je pense. C'est sûr que peut-être qu'ils en ont besoin aussi là-bas mais nous
1810 aussi on en a besoin parce que notre air, à cause de la carrière est plein de poussière.

On le sait parce qu'on lave nos voitures et nos motos, une demi-heure après, on peut passer le doigt dessus puis on a une belle ligne de poussière.

1815 Pas plus tard qu'il y a deux semaines, il a fallu faire une plainte au ministère de l'Environnement parce que le camion arrosage avait brisé mais ça l'a pas empêché Lafarge de continuer sa production en-dedans d'une soirée il y a tout le quartier là jusqu'à Pierre-Bernard ici était couvert d'une pellicule blanche. Nous, on respire ça.

1820 Alors voilà, ça c'est le genre de points que je voudrais vraiment que l'arrondissement améliore.

Voilà, j'ai terminé.

1825 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, Madame Pivetta. Question préalable, vous avez soulevé tout à l'heure un document en disant qu'effectivement vous l'aviez pas trouvé sur le site Web de l'Office, d'où vient ce document?

1830

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

1835 C'est la présentation que Sobeys a fait avec l'arrondissement, le 21 juin dernier dans le cadre de, à la population, aux résidents là. C'était je peux le remettre là, il est public là. Il a été déposé par, je crois, les gens de Sobeys pourront confirmer au Journal Pamplemousse Mercier-Est.

LE PRÉSIDENT :

1840 D'accord.

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

1845 C'est sur ce site-là qu'il est.

LE PRÉSIDENT :

1850 Bien effectivement.

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

1855 Il reprend quelques photos, mais les dessins toujours très jolis de les architectes et puis quelques – mais c'est surtout ce qui est intéressant, je pense, que c'est ce plan, là, qui est un petit peu comme ça, là. La ligne est rouge là. Oui, je peux vous le remettre.

LE PRÉSIDENT :

1860 C'est parce qu'effectivement, il y a peut-être dedans des éléments qu'on a qui nous ont été envoyés mais je vous inviterais effectivement à voir avec madame Naud parce que si vous l'avez en main, effectivement, il est sans doute public.

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

1865 Oui, je peux vous le remettre.

LE PRÉSIDENT :

1870 Et...

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

1875 Je vais envoyer le lien. D'ailleurs je crois que madame Naud, je vous l'ai envoyé par courriel le lien pour le trouver.

LA COMMISSAIRE :

1880 Oui.

LE PRÉSIDENT :

1885 Alors maintenant je voudrais partir du fait qui est quand même intéressant que vous êtes une résidente du secteur depuis même avant le projet Contrecoeur.

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

1890 Oui.

LE PRÉSIDENT :

Donc, vous aviez vu les lieux avant...

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

1895 Oui. Depuis 1994.

LE PRÉSIDENT :

1900 ... qu'ils soient mis en valeur à travers le projet. Selon vous, est-ce que entre disons 2007 qui est grosso modo une année de référence dans la mesure où il y a eu la consultation de l'Office à ce moment-là.

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

1905 Hum, hum.

1910

LE PRÉSIDENT :

1915 Et que par la suite le règlement a été adopté et aujourd'hui, ce que vous connaissez ou ce que vous percevez des objectifs qui étaient visés par la mise en valeur, est-ce que selon vous, ça été atteint? Est-ce qu'il y a des choses pour lequel vous dites : « Bien là coudonc, les résultats semblent correspondre à ce qu'on en attendait » ou l'inverse?

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

1920 Depuis le début, on comprend que ce projet-là a été surtout fait pour densifier le secteur donc augmentation de la valeur, augmentation des taxes, augmentation du revenu de la Ville.

1925 Il ne faut pas oublier que cette zone-là c'était la zone tampon entre la carrière puis les résidences.

Une carrière n'a pas le droit de s'approcher des résidences, il y a une loi là-dessus. Mais les villes elles, elles ont droit de s'approcher des carrières. Ce qui est un non sens.

1930 Est-ce qu'on a atteint les objectifs? Ce que j'ai constaté c'est que tout ce que les citoyens de l'époque ont décrié, ça c'est concrétisé finalement. Et on a beaucoup déploré la densité du développement, le manque de stationnement, le fait que c'est trop proche de la carrière, que les vibrations, la poussière tout ça, on avait décrié beaucoup ça, tout ça se concrétise malheureusement.

1935 En termes de - les gens avaient aussi beaucoup décrié les mezzanines sur les jumelées, ça c'est une autre affaire qui avait causé beaucoup de frustrations à l'époque et encore.

LE PRÉSIDENT :

1940 Mais disons ça répond déjà à ma question c'est qu'on se trouve aujourd'hui, c'est un peu à la base de la consultation devant un quartier dont la mise en valeur est à peu près terminée.

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

1945 Oui.

1950

LE PRÉSIDENT :

1955 En termes d'aménagement ou en tout cas les vocations de ce qui reste à faire sont en train de se définir et de se préciser.

1960 Là, bien sûr vous soulevez, vous avez faites allusion à différents aspects, la circulation et autres et je vais vous amener là-dessus, il y a des aménagements qu'on peut qualifier peut-être d'un peu plus durables que d'autres, c'est-à-dire que vous avez un parc qui a été aménagé, il y a un talus qui a été aménagé avec au moins un commencement de plantation entre la carrière et le secteur, est-ce que, avec ce genre de chose-là, on est en bonne voie ou s'il y a des choses qui sont un peu passées à côté des objectifs?

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

1965 Tout dépend des objectifs de qui? Les objectifs de la Ville?

LE PRÉSIDENT :

1970 Bien je vous demande pas de me donner nécessairement tous les détails mais d'une façon générale, est-ce que c'est un quartier qui présente aujourd'hui les attributs d'un quartier de qualité?

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

1975 Je pense qu'il y a certains secteurs qui le sont effectivement. Il y en a d'autres qui peut-être vont moins bien vieillir probablement.

1980 Le taux de revente de propriétés est assez élevé pour un quartier récent je trouve. Les gens achètent et revendent rapidement, c'est peut-être un des critères qui me fait douter.

Ceci étant dit, il y a quand même beaucoup de familles. Il y a une belle vie. Je suis témoin que les comités de citoyens sont assez présents, ce qui est très bien.

1985 J'ose espérer que dans les petits commerces qui vont arriver, s'ils arrivent ça c'est un autre point qu'on espère qu'ils vont arriver, que Sobey's va pas laisser tomber entre-temps des choses sous prétexte qu'il y a pas de clients ou il y a pas de locataires, je le sais pas quoi. Mais nous on aimerait que ces commerces là-soient de qualité et qu'ils amènent une vie sociale autour, on parle de cafés, on parle de restaurants de qualité. On pourrait parler d'endroits, d'autres services, là, que ce soit pour s'entraîner ou pour faire autres choses.

1990

LE PRÉSIDENT :

Madame Casara.

1995

LA COMMISSAIRE :

Oui. Étant donné que vous êtes une citoyenne de longue date du quartier, on a eu des interventions précédentes concernant le manque d'équipements sociaux, culturels, sportifs, d'accord. J'imagine que dans votre portion qui est plus ancienne, il y avait quand même des installations qui allaient dans ce sens-là?

2000

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

En fait, chaque année, on a les cours qui se passent dans les écoles.

2005

LA COMMISSAIRE :

Hum, hum.

2010

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

Ce que la Ville offre. Il y a quand même la nouvelle piscine Annie-Pelletier qui a été construite un peu plus bas.

2015

LA COMMISSAIRE :

Hum, hum.

2020

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

C'est sûr que Mercier-Est c'est un peu déficient pour ça.

2025

LA COMMISSAIRE :

O.K.

2030

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

2035 Définitivement. On a l'aréna Sherman mais c'est à Anjou, là, t'sais, on va dans un autre arrondissement.

LA COMMISSAIRE :

2040 À votre connaissance, les citoyens, les familles des citoyens du Faubourg Contrecoeur utilisent-ils ces facilités-là? Avez-vous vu une différence, une augmentation de l'utilisation?

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

2045 Je ne pourrais pas vous dire.

LA COMMISSAIRE :

Vous pourriez pas le dire.

2050 **MME VÉRONIQUE PIVETTA :**

Je ne peux pas répondre.

LA COMMISSAIRE :

2055 Ça serait peut-être quelque chose à vérifier. Merci. Pensez-vous que ça serait bien d'ajouter des services de cette nature-là, ça aurait dû être prévu?

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

2060 Bien, je pense qu'effectivement, il y a des gens qui avaient déjà demandé que ce site-là, qu'il y ait un centre sociocommunautaire dans l'est. Je pense qu'il y a une clientèle qui aimerait en avoir davantage.

LA COMMISSAIRE :

Hum. O.K. Merci.

2070

LE PRÉSIDENT :

2075 Je voudrais revenir sur, vous avez fait au début de votre intervention quelques préoccupations que vous avez exprimées sur la circulation et sur les questions de sécurité. Est-ce que vos craintes relatives à l'augmentation de la circulation sont directement rattachées aux aménagements commerciaux projetés considérant que pour ce qui est des développements résidentiels, on est à peu près au-delà de 80% déjà aménagé?

2080 **MME VÉRONIQUE PIVETTA :**

Dans mon secteur, enfin, vraiment vis-à-vis de là où j'habite, ça été le premier secteur qui a été développé. Donc, dès le début, nous on a vu notre augmentation de la circulation automobile monter. Ça été multipliée par six.

2085 Je dirais que, actuellement, c'est assez stable par rapport aux résidents et aux transits parce qu'il y en a quand même. Mais c'est clair que la construction des commerces va amener une nouvelle augmentation automobile, ça j'en suis convaincue. C'est juste... le contraire serait comme un peu inquiétant parce que ça veut dire qu'il y aurait pas personne qui irait vers les commerces. 2090 Mais c'est clair que ça va arriver, oui.

LE PRÉSIDENT :

2095 Et ce que je vous entends dire c'est que vous avez, vous craignez que ça se répercute sur l'ensemble de Contrecoeur et pas seulement aux abords de la zone commerciale?

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

2100 Ah non, ça ne sera pas seulement aux abords de la zone commerciale, ça c'est certain. Ça va être dans le Faubourg mais à l'extérieur du Faubourg parce que le Faubourg, c'est juste quelques rues là, il y a un quartier à côté. Alors oui, ça va être dans l'ensemble du quartier, ça c'est sûr.

LE PRÉSIDENT :

2105 Qu'est-ce que vous proposez?

2110

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

2115 Moi, j'aimerais avoir des mesures qui vont, comment je dirais ça, je ne suis pas une spécialiste là mais des voies qui seront comme plus évidentes quand t'es un automobiliste. Tu vas prendre la voie qui est la plus facile, qui ça roule le plus, que c'est le plus dégagé. C'est ça que j'aurais. Qu'il y ait des voies comme ça pré-choisies, les bouts les plus faciles de façon à ce que les automobilistes naturellement passent par là.

2120 S'il y a sur Sherbrooke une voie mais là, elle n'existe pas là mais s'il y avait une voie pour tourner à gauche sur Contrecoeur, avec un feu qui soit assez long bien les gens diraient : « Ah bien il y a une voie c'est facile » ils vont passer par là. Mais avec le feu actuellement là les gens vont pas faire ça, ils vont tricoter. Ils vont passer par n'importe quelle rue, par Jacques-Viger pour aller ailleurs.

2125

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que ça pourrait inclure des contraintes sur les rues existantes?

2130

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

2135 Tout à fait aussi des saillis de trottoir pour protéger les rues tranquilles parce que instinctivement, si c'est plus étroit, les gens tournent pas, ils vont à la rue suivante, ils vont aller jusqu'à Des Ormeaux par exemple, oui, des saillis de trottoir, ça serait intéressant. Davantage de stops sur les petites rues où on ne veut pas que les gens passent parce que les gens, les automobilistes vont pas prendre instinctivement les rues où il y a des stops, ils vont prendre les autres, des choses comme ça. Oui, ça serait intéressant.

2140

LE PRÉSIDENT :

D'accord. D'autres questions?

2145

LA COMMISSAIRE :

Non.

2150

LE PRÉSIDENT :

Ça va. Madame Pivetta, merci beaucoup.

MME VÉRONIQUE PIVETTA :

Je vous en prie, c'est moi qui vous remercie.

2155

LE PRÉSIDENT :

Je vous en prie. Alors vous pourrez voir avec madame Naud pour ce qui est du document. J'appelle maintenant monsieur Guy Héroux de Sobeys.

2160

**M. GUY HÉROUX :
DE SOBEYS**

Bonsoir.

2165

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir, Monsieur.

2170

**M. GUY HÉROUX :
DE SOBEYS**

Guy Héroux, je suis directeur développement immobilier pour Sobeys, Sobeys Développement, Sobeys Québec.

2175

En 2015, Sobeys Développement a fait l'acquisition du terrain commercial du Faubourg Contrecoeur avec comme objectif la réalisation d'un projet commercial répondant aux besoins des résidents.

2180

Cette acquisition s'est faite dans un contexte où le développement du volet résidentiel du quartier avançait à grand pas, le besoin de la population évoluait et se transformait. Cependant, certaines dispositions du règlement 07-017 adopté en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal porte atteinte à la viabilité d'un projet commercial.

2185

Ainsi Sobeys Développement est tout à fait d'accord avec l'initiative de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et de la Ville de Montréal d'abroger ce règlement pour le remplacer par une réglementation harmonisée à celle du reste de l'arrondissement.

2190

Nous sommes d'avis que cela aiderait le contexte réglementaire plus flexible et mieux adapté aux besoins de la population.